



CERTIFICAT MÉDICAL D'ÉLIGIBILITÉ À LA FFSA

L'éligibilité à la FFSA a pour objectif de s'assurer que tout sportif demandeur d'une licence à la FFSA est bien une personne présentant un trouble neuro-développemental (déficience intellectuelle, trouble du spectre autistique (TSA), ou avec des troubles psychiques sévères, persistants et handicapants). Concernant les troubles Dys (encore appelés troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages), l'éligibilité à la FFSA n'est possible que lorsque les troubles « dys » sont invalidants (décision MDPH d'AEES, d'aides à la scolarité ou d'orientation vers IME)

Conformément à la décision du Comité directeur du 16 juin 2018, toute personne qui a été orientée dans un établissement ou service spécialisé du milieu sanitaire, médico-social, social ou de l'éducation nationale, dont l'objet est l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, de TSA ou de handicap psychique (IME, IMPro, ESAT, Foyer occupationnel, FAM, MAS, foyer de vie pour personnes en situation de handicap mental ou de handicap psychique, SAMSAH, SESSAD, Hôpital de jour de psychiatrie et pédopsychiatrie, GEM spécialisé dans l'accueil de personnes handicapées psychiques, CLIS, ULIS, ITEP, MECS, etc.), est, de droit, éligible à la FFSA si elle exprime le souhait de pratiquer une discipline sportive au sein de la FFSA. Ces services ou établissements devront être en mesure de fournir une attestation sur la situation présente ou passée de la personne.

Dans le cas contraire, il convient de faire remplir le certificat médical d'éligibilité ci-joint par le médecin traitant ou un médecin qui connaît bien le sportif et de l'adresser directement au médecin fédéral en charge de l'éligibilité sous pli cacheté confidentiel. Le sportif peut joindre tout document médical ou de la MDPH permettant d'attester de sa situation de personne avec handicap intellectuel, ou psychique ou TSA ou avec trouble « dys » invalidant

L'éligibilité ne dispense pas du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive en loisirs ou compétition qui doit être fourni à la première prise de licence.

La Classification a pour objectif l'équité dans la compétition. Les sportifs éligibles à la FFSA qui souhaiteront une pratique en compétition devront également remplir *un dossier de classification qui sera à retourner à leur club*



CERTIFICAT MÉDICAL D'ÉLIGIBILITÉ À LA F.F.S.A

Ce certificat médical est à transmettre par le sportif sous pli cacheté confidentiel au médecin fédéral en charge de l'éligibilité Dr Fayollet FFSA, 3 rue Cepré, 75015 Paris

Je soussigné(e) Dr, certifie avoir examiné ce jour le.....

M. / Mme (nom et prénom) né(e) le.....,

adresse Tel

qui sollicite une licence pour la pratique sportive à la Fédération Française du Sport Adapté, et atteste qu'il/elle:

Présente : (à cocher)

- Une déficience intellectuelle avérée
 - (QI inf ou égal à 75, handicap fonctionnel, début avant les 21 ans) Oui Non
- Trisomie 21 homogène Oui Non
- Un trouble du Spectre autistique (DSMV) (
 - Fournir compte rendu du Centre ressource autisme ou tout bilan diagnostique du TSA Oui Non
- Un/des troubles « dys » impactant le fonctionnement
 - Joindre l'attestation MDPH justifiant du handicap Oui Non
- Un trouble psychiatrique sévère, persistant et invalidant : Oui Non
 - Préciser le diagnostic psychiatrique : _____

Qui met le sportif en difficulté dans au moins deux des items suivants : (à cocher)

Communication (troubles envahissants de la communication, difficultés à comprendre que l'autre est différent dans son mode de pensée et/ou ses émotions, difficultés à identifier les rôles de chacun, idées délirantes impactant la communication)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Socialisation (peu ou pas de curiosité et intérêt pour autrui ou loisirs, difficultés pour l'intégration dans un groupe, pour identifier et comprendre une situation sociale, pour demander de l'aide, troubles du comportement)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Autonomie (difficultés à s'organiser dans une situation nouvelle, difficultés cognitives impactant les capacités d'apprentissage, peu ou pas de motivation pour gestes de la vie courante, peu ou pas de motivation pour initier et persévérer dans un projet, difficultés dans la gestion du temps)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Le,
Signature du sportif :

Le,
Signature et tampon du médecin
avec numéro RPPS